

CAP agricole

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

LA FORMATION EN MFR

Établissement privé, associatif, sous contrat avec l'État

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Faire découvrir aux jeunes le monde du travail dans les domaines agricole, de l'élevage, du matériel agricole....

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Réaliser des travaux liés à la conduite d'élevage
- Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installation et bâtiments.
- Mettre en œuvre des opérations relatives à la conduite d'une production animale et des cultures pour l'alimentation des animaux, en autonomie et dans le respect des règles de sécurité, du bien-être animal et dans un contexte de transition agroécologique.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Sciences économiques sociales
- Science et techniques des équipements
- Physique-chimie
- Sciences et techniques professionnelles
- Biologie-écologie

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Éducation socioculturelle, histoire, géographie, sciences économiques sociales et de gestion, technologie de l'informatique et du multimédia, éducation socio-culturelle, mathématiques, biologie-écologie, sports, lettres, anglais, communication orale et écrite

Les +

- Visites en milieu professionnel
- Travaux pratiques sur une exploitation agricole

MOBILITÉ A L'ÉTRANGER

- 2 semaines à l'étranger (stage ou voyage)

Site de formation

MFR DE NAUCELLE - CFA
7 rue de Villelongue - 12 800 Naucelle
05 65 47 00 60 - mfr.naucelle@mfr.asso.fr
www.mfrdenaucelle.fr
Siret 788 185 528 000 23

Vos interlocuteurs :

Sylvain Malpel, coordination pédagogique de la formation et suivi socio professionnel
Nathalie Mouy, administration de la formation par apprentissage

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

en 2 ans



DURÉE

- Rentrée en septembre, possible tout au long de l'année, nous consulter
- 24 semaines en centre de formation
- 44 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

1 à 2 semaines à la MFR par mois
2 à 3 semaines en entreprise par mois



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Possibilité d'apprentissage jusqu'à 30 ans ou plus si situation de handicap (prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation

LA FORMATION EN ENTREPRISE

En stage ou en apprentissage

TYPE D'ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Élevage de ruminants
- Structures de mécanique agricole
- Structure de transformation
- Parc animalier
- Ferme pédagogique
- Association de sauvegarde des animaux et de la nature

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENANT EN ENTREPRISE

- Alimentation des animaux
- Surveillance et soin aux animaux
- Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
- Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES



VERS QUELS MÉTIERS ?

- Ouvrier agricole dans une exploitation agricole
- Conducteur d'engins agricoles dans une exploitation agricole, CUMA

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Après une classe de 3ème ou autre un CAP
- Admission après entretien de motivation et dépôt du dossier complet d'inscription, réponse sous 20 jours ouvrables environ
- Détails des Modalités d'accès sur notre site

EXAMEN

- Un oral avec fiches d'activités
- Contrôle continu en cours de formation
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- N°RNCP : 25306 - Certif info : 84 984
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, JO du 25/06/2015

POURSUITES D'ÉTUDES

- BAC Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
- BAC Professionnel Agroéquipement
- BAC Professionnel GrandeCulture
- BAC Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Hippique
- Métiers animaliers

QUELQUES CHIFFRES

- 100% des apprenants ont obtenu leur examen à la session de 2023 dont 100% avec mention
- 69% de taux de persévérance en formation de la première année de CAP vers la seconde année
- 69% en poursuite d'étude

TARIFS

- Formation initiale : Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) à partir de 1 992€/an.
- Pour les adultes : possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter
- Apprentissage : financement via l'OPCO du maître d'apprentissage, tarif selon le barème France Compétences

Nous consulter pour étudier la possibilité de prise en charge financière selon votre situation



ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Accessibilité à la formation: prenez contact avec notre référente handicap pour envisager les aménagements à mettre en place.
- Vous pouvez la joindre au 05 65 47 00 60 ou par mail: delphine.gayraud@mfr.asso.fr